

Réf: Dossier 203874

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE TRANSPORT DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « SAT-CI »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA KOBAKRO
CARREFOUR KOBAKRO APRES LA BOULANGERIE NICE
PAIN, Lot 1197, Ilot 133

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 31/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE TRANSPORT DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « SAT-CI »

Objet: TRANSPORT DE MARCHANDISES, TRANSPORT DU PERSONNEL, TRANSPORT DE DECHETS, LOCATION ET VENTE DE VEHICULE, TRANSIT, IMPORT-EXPORT, COURTAGE EN ASSURANCE, DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL:

- ACQUISITION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES

-L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIES DES BIENS SOCIAUX.

-LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE.

-LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

-ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATION FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA
KOBAKRO CARREFOUR KOBAKRO APRES LA BOULANGERIE
NICE PAIN, Lot 1197, Ilot 133

Dirigeant(s) M DOHOUN GOSSE HERMANN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04054 du 13/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51462/GTCA/RC/2023 du 13/07/2023

